

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26/03/2021
N°832

Agnès PANNIER-RUNACHER a réuni ce jour des représentants de la filière « Cosmétique » pour lancer un plan d'actions partenarial en faveur de la compétitivité, de l'innovation, de la transition écologique et du fabriqué en France de la filière.

En se réunissant en « États Généraux » en octobre dernier, et en soumettant aux pouvoirs publics « 30 mesures pour une relance durable et gagnante », les acteurs de la parfumerie-cosmétique française, rassemblés derrière le Pôle de Compétitivité « *Cosmetic Valley* » et leur fédération professionnelle, la FEBEA, ont souhaité que leur filière, compte tenu de son importance dans l'économie nationale et de sa place de leader mondial, soit plus visible, mieux entendue et davantage considérée.

Préfigurant cette démarche collective, les principaux donneurs d'ordre du secteur, à l'initiative de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, **Agnès Pannier-Runacher**, et après échange avec leurs fournisseurs, ont adopté en décembre une « *déclaration de solidarité de la filière cosmétique avec les entreprises du secteur verrier* ». Celle-ci souligne les synergies qui doivent fédérer, de la formulation à l'exportation, en passant par la production et la distribution, l'intégralité d'une chaîne de valeur intégralement implantée en France.

La ministre a répondu à cette mobilisation en annonçant, lors d'une visite de plusieurs entreprises du secteur, près de Chartres, en Eure-et-Loir (28), le 7 janvier 2021, qu'elle réunirait prochainement des représentants de la filière.

Une première réunion s'est donc tenue ce vendredi 26 mars, en visioconférence, sous l'égide de la ministre et en présence d'acteurs représentatifs de la filière (PME, ETI, grands groupes, donneurs d'ordre, fournisseurs, fédérations). Cette réunion avait pour objectif d'établir un constat partagé sur les enjeux stratégiques de la filière et d'identifier les projets structurants pour y répondre. La crise sanitaire et ses conséquences économiques ont en effet exacerbé les principaux défis que doit relever l'industrie de la parfumerie-cosmétique (transition environnementale, mutation numérique et compétitivité). Les participants ont évoqué plusieurs pistes pour favoriser l'innovation et la compétitivité de la filière, la protection de l'environnement et la sécurité des consommateurs, et la solidarité de leur écosystème.

Agnès Pannier-Runacher a par ailleurs annoncé plusieurs projets structurants : le lancement d'une mission d'évaluation des investissements nécessaires à la transition écologique de la filière, la création d'un accélérateur dédié à la digitalisation des fournisseurs de la filière opéré par Bpifrance, la Maison internationale de la cosmétique qui doit ouvrir ses portes à Chartres en 2024.

Les participants au comité de filière ont convenu d'adopter, d'ici l'été, une feuille de route pour mettre en œuvre ces priorités et un premier point d'avancement sera fait à l'occasion du « Sommet de la filière cosmétique », organisé les 13 et 14 octobre prochains à Paris.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : *« La parfumerie-cosmétique est une filière majeure en France, c'est un des principaux fers de lance de notre économie à l'export. Je me réjouis de cette première réunion autour des représentants de la filière ; elle a permis de poser collectivement les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs de la filière, tant en matière de compétitivité que de transitions environnementales et numériques, et de fixer les priorités qui ont vocation à être portées au sein de la filière en coopération avec l'Etat ».*

Patrick O'Quin, président de la Fédération des Entreprises de Beauté, a ajouté : *« cette réunion consacre la filière cosmétique comme un acteur stratégique, tant en matière économique que sociale ou d'innovation. Je suis très heureux de cette occasion d'affirmer la volonté commune de tous les participants de se donner les moyens de s'inscrire dans la transition écologique pour poursuivre la croissance de notre filière et la maintenir au premier rang mondial ».*

Marc-Antoine Jamet, président du pôle de compétitivité Cosmetic Valley, a affirmé : *« la création de ce comité est un grand succès pour l'ensemble de la filière cosmétique française qui le réclamait depuis longtemps. Il manifeste à la fois la reconnaissance par l'État de l'importance stratégique pour l'emploi, pour la croissance de notre pays, pour la présence de la France à l'international, de notre secteur et la nécessité d'amplifier les grandes mutations écologiques et numériques qu'il a initiées. C'est, enfin, une incitation, je l'espère, à ce que chacun soit encore plus fier et conscient l'atout que représente pour la France une grande industrie, innovante et performante, leader mondial de son secteur. »*

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Bureau de presse de la Cosmetic Valley :

Caroline Crabbe 06 10 19 36 31 - crabbecaroline@orange.fr

Fédération des Entreprises de Beauté (FEBEA) :

Olivia Guernier Directrice de la Communication 01 56 69 67 60 - oguernier@febea.fr

Agence The Desk Guillaume Bourg 06 10 61 62 50 - guillaume@agencethedesk.com